

Communiqué pour diffusion immédiate



Fonds communautaire Aviva
Encourager ce qui vous tient à cœur

Rimouski, le 4 octobre 2011

La Coopérative de solidarité Paradis dépose sa candidature au Fonds communautaire Aviva.

Un total de 1 000 000\$ sera distribué au Canada par les Assurances Aviva entre les 10 projets gagnants. Le concours est divisé en trois rondes. Les gens qui s'inscrivent peuvent voter une fois par jour à chacune des rondes. Le vote pour la 1^{ère} ronde débutait hier le 3 octobre et se termine le mercredi 19 octobre à midi.

La Coopérative de solidarité Paradis invite la population à voter pour son projet de centre multiculturel au centre-ville de Rimouski, une façon originale de soutenir une grande initiative d'infrastructure culturelle au profit de notre région.

En date du 4 octobre, le projet **Complexe culturel Paradis** se situe à la 8^e place sur plus de 400 projets déposés à travers le Canada.

Vous pouvez voter pour le projet de relocalisation du Paradis en vous rendant au :

www.fondscommunautaireaviva.org/ideas/acf11119

Le Paradis, qui compte 11 organismes culturels membres, est un espace de diffusion et de création artistique ayant pour mandat de soutenir l'ensemble de la communauté culturelle en rendant ses lieux accessibles à toutes et à tous.

Source : Cybel Chagnon, Responsable des espaces en location et des communications
info@coop-paradis.com

- 30 -



Complexe culturel Paradis. Architectes Proulx et Savard